

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025**

Délibération n°2025.10.166.B

Journée des assistant·e·s maternel·le·s du territoire de GrandAngoulême : Demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente

LE SEIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 octobre 2025

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir : Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Isabelle MOUFFLET à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Thierry HUREAU, Philippe VERGNAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 OCTOBRE 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.10.166.B**

Rapporteur : Madame GINGAST

JOURNÉE DES ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S DU TERRITOIRE DE GRANDANGOULÈME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE LA CHARENTE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : ACCÈS DES FAMILLES AUX SCÉNES DE PROXIMITÉ

Enjeux : [10201 -1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 4 : Politique Enfance Jeunesse

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) de GrandAngoulême, la coordination communautaire enfance jeunesse avec la caisse d'allocations familiales (CAF) co-anime, depuis mai 2021, le réseau des relais petite enfance (RPE) ainsi que celui des crèches familiales, situés sur le territoire de GrandAngoulême.

Sous l'impulsion du premier réseau et à l'occasion de la « Journée Nationale des Assistantes Maternelles », GrandAngoulême a témoigné sa reconnaissance aux assistantes maternelles du territoire, particulièrement exposées à la crise sanitaire, en organisant en 2021, une première édition de cet événement, dédiée à la valorisation de cette profession.

Depuis, cette manifestation est renouvelée annuellement pour soutenir ce métier.

Chaque année, près d'une centaine d'assistantes maternelles participe à cette action territoriale et apprécie particulièrement l'attention portée à leur métier, ainsi que les temps d'échanges, d'apports et de ressourcement qui leur sont dédiés.

En effet, tout comme à l'échelle nationale, le nombre d'assistantes maternelles ne cesse de baisser sur l'agglomération. Au-delà des professionnels de la petite-enfance et des partenaires, les élus locaux sont particulièrement inquiets devant cette baisse, d'autant plus que, sur certains secteurs du territoire communautaire, l'offre d'accueil individuel est la seule offre d'accueil pouvant répondre aux besoins des familles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251016-2025_10_166B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025

Publication : 20/10/2025

Ainsi, GrandAngoulême réitère cet évènement pour sa 5^{ème} édition, le samedi 15 novembre 2025, quelques jours avant la Journée Nationale des Assistantes Maternelles (19 novembre), à Krysalide. Les quelques 500 assistantes maternelles du territoire, salariés des crèches familiales compris, seront conviées à assister à une conférence sur l'accueil du jeune enfant en situation de handicap, posant notamment les différents points d'attention et d'observation à avoir quant au développement de l'enfant, et présentant les ressources du territoire sur cette thématique. A la suite de cette intervention animée gracieusement par Laure ANDRÉ, psychomotricienne au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), un temps convivial au moment du déjeuner favorisera les échanges entre pairs. Les assistantes maternelles pourront ensuite profiter et se détendre dans plusieurs espaces bien-être aménagés à cet effet, jusqu'en milieu d'après-midi.

A ce jour, le coût total de cet événement s'élève à 3 024,33 € HT (plan de financement prévisionnel en annexe).

Un co-financement de la CAF de la Charente peut être envisagé, à hauteur de 30 % du total HT des dépenses, soit 907,30 €.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès de la caisse d'allocations familiales de la Charente sollicitant une subvention de 907,30 € au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) de GrandAngoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération et à cet événement.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

BUDGET PRÉVISIONNEL

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	308,33 €	70623 Prestation de service reçue de la Caf	
61 Services extérieurs	2 716,00 €	70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62 Autres services extérieurs		70641 Participations familiales (ou participation des usagers) déductibles de la PS	
63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel		70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B Autres impôts et taxes		708 Produit des activités annexes	
64 Frais de personnel		741 Subvention et prestation de service versées par l'Etat	
		742 Subvention et prestation de services régionales	
		743 Subventions et prestation de services départementales	
		744 Subvention et prestation de services communales	
		7451 Subventions exploitation et prestation de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
		7452 Subvention exploitation Caf	907,30 €
		746 Subvention exploitation et prestation de services EPCI (intercommunalité)	2 117,03 €
		747 Subvention exploitation et prestation de services versées par une entreprise	
		748 Subvention et prestation de services versées par une autre entité publique	
65 Autres charges de gestion courante		75 Produits de gestion	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		78 Reprise amortissement, dépréciations et provisions	
69 Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	3 024,33 €	TOTAL PRODUITS	3 024,33 €
86 Contributions volontaires		87 Contrepartie, contributions à titre gratuit	
TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 024,33 €	TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT	3 024,33 €
RESULTAT DE L'EXERCICE¹		0,00 €	

¹ Résultat de l'exercice = total des produits – total des charges

Commentaires :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251016-2025_10_166B-DE

Date : Accusé certifié exécutoire

Cachet :

Signature :

Réception par le préfet : 20/10/2025

Publication : 20/10/2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

FONCTIONNEMENT

EQUIPEMENT – INVESTISSEMENT *

1	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME DEMANDEUR
1.1 Dénomination de l'Oeuvre GRANDANGOULÈME 1.2 Adresse du Siège Social : 25, boulevard Besson Bey 16023 ANGOULÈME Cedex 1.4 Objet de l'Activité : EPCI..... Forme Juridique ¹ <input type="checkbox"/> Association Loi 1901 (Date et numéro de déclaration à la Préfecture) :..... <input checked="" type="checkbox"/> Collectivité Locale Numéro SIRET : 200 071 827 00014..... 	
1.5 Domiciliation bancaire ou postale Domiciliation Code Banque Code Guichet N° de Compte Clé RIB [FR20] [3000] [00129] [1001 29C1 6000 0000] [071]	
1.6 Nom et Adresse du Président : Mr Xavier BONNEFONT, Président de GrandAngoulême..... 25, boulevard Besson Bey..... 16023 ANGOULÈME Cedex..... . ☎ 05 45 38 60 60 ...	
1.7 Nom et Adresse du Trésorier : Adresse mail : ☎	
1.8 Nom et Adresse de la personne chargée de suivre ce dossier avec les services de la Caisse Céline ALANDETTE, directrice adjointe du service Enfance Jeunesse Adresse mail : c.alandete@grandangouleme.fr ☎ 06 11 11 62 77 .. Accusé de réception : Ministère de l'Intérieur 016-200071827-20251016-2025_10_166B-DE	

*Joindez les devises de l'investissement

Publication : 20/10/2025

	1.9	Personne à contacter à la C.A.F. Victoria WELTER.....	05 17 20 20 40...
--	------------	--	--------------------------

2	ANALYSE DE L'ACTIVITE DE L'OEUVRE		
	2.1	Lieu où se déroule l'activité de l'oeuvre : Krysalide Parc d'activités du Grand Girac, 70 rue Jean Doucet, Chem., 16470 Saint-Michel	
	2.2	Nombre de personnes concernées par les activités de l'Oeuvre : <u>[≈ 500 assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s de parents-employeurs ou salarié.e.s de crèche familiale du territoire de GrandAngoulême invité.e.s]</u> dont []% de ressortissants du Régime Général de la Sécurité Sociale	
	2.3	Répartition, en nombre et par tranche d'âge, des usagers de l'Association :	

	Adhérents	Non Adhérents
Moins de 6 ans		
de 6 ans à 12 ans		
de 12 à 18 ans		
de 18 à 25 ans		
plus de 25 ans		

	2.4	Périodes de Fonctionnement : Le 15 novembre 2025 de 8h45 à 15h45.....	
	2.5	Employez vous des personnes salariées : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <u>Si OUI.</u> ▪ combien de personnes: à temps complet à temps partiel ▪ avec quelles qualifications ▪ avec quel contrat de travail	
	2.6	Existe-t-il du personnel bénévole assurant le fonctionnement des activités ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Si OUI Combien de personnes : 016/200071827-20251016-2025_10_166B-DE Accusé certifié exécutoire	

3	RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE																		
3.1	<p>MOTIF ET OBJET DE LA DEMANDE :</p> <p>Matinée évènement pour les assistant.e.s maternel.le.s de parents-employeurs ou salarié.e.s de crèche familiale du territoire de GrandAngoulême, le 15 novembre 2025, à l'occasion de la Journée Nationale des Assistant.e.s Maternel.le.s.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisée sous l'impulsion du réseau des Rpe, avec le réseau des crèches familiales du territoire de GrandAngoulême, tous deux co-animés par la coordination communautaire de GrandAngoulême et la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la CTG de GrandAngoulême. • Dans le but de : <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir et soutenir le métier d'assistant.e maternel.le et l'accueil individuel et familial ; - favoriser l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap ; - améliorer la relation parents-professionnel.le.s (assistant.e.s maternel.le.s, animatrices de Rpe, équipes de direction des crèches familiales) dans l'intérêt du jeune enfant accueilli et de sa famille ; - Porter à connaissance des assistantes maternelles les partenaires ressources du territoire sur le handicap du jeune enfant et sur l'accompagnement des parents et professionnels ; - promouvoir les Rpe/les crèches familiales auprès des assistant.e.s maternel.le.s qui ne fréquentent pas/qui ne sont pas salarié.e.s de ces équipements. <p>S'inscrit dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Convention Territoriale Globale de GrandAngoulême 2025-2029, et plus précisément au sein de la fiche action 6, concernant la promotion et le soutien au métier d'assistante ; - des missions des RPE quant au soutien et à l'accompagnement à la professionnalisation des assistant.e.s maternel(le)s. 																		
3.2	<p>NATURE DES ACTIVITES</p> <p>Descriptif prévisionnel de la matinée évènement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8h45 : Accueil et petit-déjeuner - 9h15 : discours - 9h30 : conférence dynamique et multipartenaire « Enfants extra-ordinaires, accueillir la différence », animée par Laure ANDRÉ, psychomotricienne au CAMSP - 12h30 : temps déjeunatoire - 13h45-15h45 : espaces bien-être, détente et mise en pratique en accès libre 																		
- 3.3	<p>Répartition en nombre et par tranche d'âge, des bénéficiaires de l'activité (si différent du tableau 2.3)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>0 - 3 ans</th> <th>3 - 6 ans</th> <th>6 - 12 ans</th> <th>12-15 ans</th> <th>15-18 ans</th> <th>18-25 ans</th> <th>+ 25 ans</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		0 - 3 ans	3 - 6 ans	6 - 12 ans	12-15 ans	15-18 ans	18-25 ans	+ 25 ans										
	0 - 3 ans	3 - 6 ans	6 - 12 ans	12-15 ans	15-18 ans	18-25 ans	+ 25 ans												
3.4	<p>Titre d'Occupation des locaux où se déroulent les activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ -Propriétaire <input type="checkbox"/> ▪ -Locataire <input type="checkbox"/> ▪ -Local mis à disposition : <input checked="" type="checkbox"/> par qui : GrandAngoulême 																		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251016-2025_10_166B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025

Publication : 20/10/2025

4	FINANCEMENT DU PROJET
4.1	Coût global de l'opération : 3 024,33 € HT
4.2	Montant du concours financier sollicité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales : <i>(Le projet doit être obligatoirement financé par un autre partenaire que la CAF)</i> 30% du coût global de l'opération soit 907,30 €
4.3	Plan de financement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat ▪ Région ▪ Département ▪ Communes ou Cté de Communes 2 117,03 € HT (soit 2 418,10 € TTC)..... ▪ CAF 907,30 €..... ▪ MSA ▪ Autres financeurs
5	CONDITIONS TECHNIQUES DE REALISATION DES TRAVAUX
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ - Nombre de M² construits ou rénovés : ▪ - Prix de revient au M² : ▪ - Date de démarrage des travaux : ▪ - Date prévue pour la fin des travaux : ▪ Répartition des travaux sur plusieurs tranches : <ul style="list-style-type: none"> - 1ère tranche : Année - 2è tranche : Année - 3ème tranche : Année

Je soussigné, Hélène GINGAST, conseillère déléguée, membre du bureau, par délégation, pour le Président de GrandAngoulême, certifie exacts les renseignements joints à l'appui de la présente demande et accepte de communiquer éventuellement à la Caisse tout document complémentaire destiné à les vérifier.

A Angoulême,. Le

Signature

Réception par le préfet : 20/10/2025

Publication : 20/10/2025

DÉPENSES					RECETTES		
CONFÉRENCE							
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL HT	PRÉVISIONNEL TTC	RÉALISÉ		CAF DE LA CHARENTE	HT	TTC
			HT	TTC			
<i>Livrets</i>							
Livrets	208,33 €	250,00 €			CAF DE LA CHARENTE	907,30 €	
TOTAL	208,33 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €			
<i>DIVERS</i>							
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL HT	PRÉVISIONNEL TTC	RÉALISÉ		GRANDANGOULÊME	HT	TTC
			HT	TTC			
<i>Petit-déjeuner avec service (150 pers.)</i>	2 361,00 €	2 600,40 €			GRANDANGOULÊME	2 117,03 €	2 418,10 €
<i>Temps déjeunatoire avec service (100 pers.)</i>							
<i>valorisation salle</i>	355,00 €	355,00 €					
<i>Affiches et cartons d'invitation</i>	100,00 €	120,00 €					
TOTAL	2 816,00 €	3 075,40 €	0,00 €	0,00 €			
MONTANT TOTAL	3 024,33 €	3 325,40 €	0,00 €	0,00 €	MONTANT TOTAL HT	3 024,33 €	

A Angoulême, le

Par délégation,
Pour le Président,
La Conseillère déléguée,
Membre du bureau,
Hélène GINGAST